

Maison de la musique de Sorel-Tracy

Avis de convocation

Sorel-Tracy, le 30 octobre 2022

Cher(ère) membre,

Par la présente, vous êtes convoqué(e) à l'assemblée générale de la Maison de la musique de Sorel-Tracy qui aura lieu **le mardi, 15 novembre 2022, à 19 h** en présentiel. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

L'assemblée générale annuelle est un évènement important qui permet au grand public de prendre connaissance des orientations de l'organisme, des états financiers et de faire des commentaires ou des recommandations, etc. L'AGA permet entre autres aux membres ayant le droit de vote d'adopter les états financiers, de proposer une candidature au conseil d'administration et d'élire les administrateurs. Pour obtenir le droit de vote, le membre **doit être âgé de 18 ans et plus, être membre actif depuis au moins 2 mois avant la date de l'AGA et avoir acquitté les droits annuels.**

Afin de nous permettre de vérifier la validation de vos droits annuels, nous vous prions de réserver votre place auprès de M^{me} Anaë Champoux au (450) 855-3886 avant le 11 novembre 2022 à 17h.

Au plaisir de vous accueillir !



Chantal Cimon, présidente